

## ***Aménagement de l'espace public/Urbanisme***

***Département d'Indre-et-Loire***

***La modélisation de la co-construction des espaces de vie des collégiens***

### **Le problème**

Le constat que le bâti scolaire est souvent inadapté aux nouvelles méthodes d'apprentissage et limite la modularité des espaces et la coopération entre les élèves mais également entre enseignants. Or, si le bien-être des élèves était accessoire lors de la construction, il est aujourd'hui un des enjeux de l'école.

### **Votre solution innovante**

Faire participer à la conception des espaces (cour et préau, sanitaires, CDI, permanence, réfectoire, Fab Lab, salles de classe) tous les usagers du collège : collégiens, enseignants, parents, agents, équipe éducative et de direction, avec le soutien de spécialistes des sciences de l'Education

### **Les objectifs**

Prendre en compte la parole du collégien sur ses besoins

Adapter le bâti aux usages

Végétaliser les espaces, enjeu de développement durable pour le Département et l'Education nationale

Créer une méthodologie de co-construction reproductible pour l'ensemble des projets de la collectivité.

### **L'histoire de votre action innovante**

- **Qui ?**

Le Département a créé une équipe pluridisciplinaire : une référente Projets transversaux pilote de l'équipe interne : architecte, dessinateurs, ingénieurs, techniciens, etc.

Par ailleurs, le Département était expérimentateur de la démarche Archiclasse avec le Ministère de l'Education nationale en 2019 et de l'offre d'ingénierie territoriale pour le bâti scolaire de la banque des territoires en 2020.

- **Pour qui ?**

Aujourd'hui pensée pour les 54 collèges du Département, 23 établissements sont ou ont été accompagnés pour la restructuration de leurs espaces, soit déjà 15 000 collégiens.

- **Quoi ?**

Les visites des collèges montraient régulièrement des organisations qui s'adaptent aux locaux. Les élus ont remis en cause ce paradigme et ont demandé aux services de construire une nouvelle méthodologie de travail en repensant les espaces et en intégrant le design de service.

Participation à un colloque international « Les pratiques enseignantes à l'épreuve des contextes » en juin 2019.

Face à un enjeu de transformation des pratiques, un accompagnement théorique était essentiel et un travail collaboratif indispensable pour conjuguer les compétences de chacun.

- Convention de partenariat avec l'ADAC-CAUE 37 pour la co-construction des espaces

- Convention avec un laboratoire de recherche en Sciences de l'Education Ercae, Orléans, aboutissant à un rapport d'études « Stratégies de coopération et de co-design au service de l'articulation entre aménagement des espaces scolaires et innovation pédagogique ».

L'accompagnement se fait sur une année scolaire pour prendre le temps de l'écoute, du diagnostic et de la conception :

- réunions de concertation
- ateliers de conception avec les élèves selon une méthode itérative
- propositions de plans et mobilier aux élèves et autres usagers
- réalisation

L'expérimentation positive sur 8 collèges a conduit à l'approfondir avec de nouvelles thématiques dans 5 autres collèges. La méthodologie de co construction s'est diffusée à l'ensemble des projets de transformation des locaux de la collectivité (réaménagement des bureaux, des espaces de vie collectifs, etc) avant de s'emparer de la construction des projets de service et/ou des politiques locales.

- **Quand ?**

- 2018 : Premières concertations
- 2019 : Premières réalisations
- 2022 : Achèvement de l'expérimentation pour les derniers espaces à évaluer et généralisation en tant que méthode de travail.

### **Les moyens humains et financiers**

Moyens humains internes : 27 personnes impliquées

Moyens humains externes : un chercheur en Sciences de l'Education, architectes et paysagiste de l'ADAC-CAUE, consultantes de Copilot Partner, chargé de mission DNE, DAN auprès de la Rectrice.

#### **Budget :**

Investissement 2019 / 2021 : 2 860 401 €. Cet investissement aurait été inévitable dans le cadre de restructurations.

Fonctionnement : 13 360 € (consultants) hors coût RH pour la collectivité et 24 000 € pris en charge par l'Etat et l'ADAC-CAUE.

### **L'évaluation de l'innovation**

- **Impact**

Impact sur les élèves, le personnel enseignant, éducatif et de direction, les agents d'entretien et de maintenance. Retour des Conseils de vie collégienne et enquêtes de terrain positifs sur l'appropriation des espaces, l'autonomisation et l'envie d'apprendre. Meilleure concentration en cours, moins de conflits dans les espaces partagés. Développement du dialogue adultes/enfants et du questionnement sur les organisations. Respect renforcé des bâtiments et équipements. Modification des espaces extérieurs : débitumisation, végétalisation et ombrage, création de zones de repos et de travail.

- **Potentiel**

Réplication appliquée à ce jour en interne et vers les autres collectivités par le biais de la CDC et d'Archiclasse.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Aujourd'hui, l'ensemble des actions engagées par le Département repose sur l'intelligence commune et la porosité entre les échelons. L'adoption de la méthodologie de co construction a bouleversé l'organisation interne, renforcé les partenariats et l'expérimentation a laissé place à une méthodologie aujourd'hui éprouvée : le Département a d'abord essaimé pour désormais acculturer.

### **Mots clés :**

Participation – Collège – AEP